

Les 6 objectifs C-L-I-M-A-T

Chaque signataire de « *S'unir pour le climat* » s'implique pour respecter les **six objectifs C-L-I-M-A-T** suivants :

C	ommuniquer...	...sur son engagement individuel et collectif en faisant connaître ses propres actions et son implication dans la démarche de plan climat énergie territorial.
L	utter...	... contre la vulnérabilité du territoire en contribuant à l'adaptation de la faune, de la flore et des habitants au dérèglement climatique.
I	dentifier...	...ses propres potentialités d'économies d'énergie et de réduction des émissions de GES en assurant leur suivi par des indicateurs pertinents et en évaluant leur impact.
M	obiliser...	...son personnel, son public, ses partenaires, ses relations professionnelles et personnelles en les sensibilisant au changement climatique ainsi qu'aux moyens à mettre en œuvre pour l'atténuer : transports doux, écoconsommation, maîtrise de l'énergie, écoresponsabilité...
A	gir...	...concrètement en faveur des objectifs du plan climat énergie territorial d'Annecy.
T	ransmettre...	... de façon régulière les informations, les bonnes pratiques et les données relatives à ses actions et aux efforts consentis au club climat chargé du suivi du plan climat énergie territorial.

En s'engageant à participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'adaptation du territoire au changement climatique dans le cadre du plan climat énergie territorial, le signataire de « *S'unir pour le climat* » est autorisé à utiliser l'indication suivante sur ses différents documents d'information et de communication :

« (nom du signataire) participe à la lutte contre le changement climatique en s'engageant pour le plan climat énergie territorial d'Annecy ».

Plus d'informations :

Mairie d'Annecy

Service développement durable – plan climat
Place de l'Hôtel de Ville – BP 2305 - 74 011 ANNECY Cedex
Tél. : 04.50.88.38.61.
plan.climat@ville-annecy.fr ■ www.annecy.fr



S'unir pour le climat



Le contexte international, national et régional

D'après le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ⁽¹⁾ publié en février 2007, depuis le XX^e siècle, la température à la surface du globe s'est accrue de 0,6°C (0,9°C en France) et pourrait encore s'élever de 1,8 à 6°C supplémentaires au cours du prochain siècle.

L'objectif est de limiter le réchauffement global à + 2°C.

La France a transposé dans la législation les objectifs du protocole de Kyoto, le « 3 fois 20 » européen (réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre (GES), amélioration de 20% de l'efficacité énergétique et production de 20% d'énergie à partir de sources renouvelables). La loi Programme d'orientation de la politique énergétique a pour objectif la division par 4 des émissions de GES d'ici 2050 (c'est le facteur 4).

C'est une véritable transition énergétique que nous devons engager pour atteindre ces objectifs sans lesquels la survie de l'humanité est menacée.

Anney s'engage ainsi, par son plan climat énergie territorial, dans une transition énergétique pour réduire son empreinte écologique et collaborer au mouvement planétaire en faveur des énergies renouvelables.

Le profil climat du territoire

Le profil climat est un état des lieux des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre produites par le territoire d'Anney.

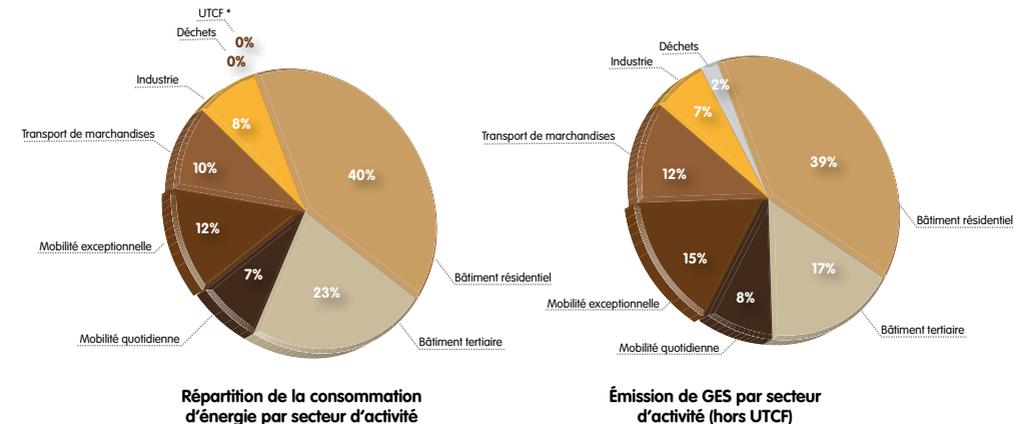
Tous les secteurs d'activité ont été pris en compte :

- ▶ Les bâtiments présents sur le territoire, qu'ils soient résidentiels (logements) ou tertiaires (entreprises, administrations),
- ▶ Les déplacements de personnes et de marchandises engendrés par la population et les activités économiques annéciennes,
- ▶ Les activités économiques industrielles,
- ▶ Les déchets.

En outre, la présence de la forêt du Semnoz sur le territoire engendre une absorption du CO₂ (effet « puits de carbone »).

⁽¹⁾ Créé en 1988, le GIEC est un réseau mondial de scientifiques qui synthétisent régulièrement toutes les connaissances sur le changement climatique. Ils travaillent en toute impartialité, sur la base du consensus scientifique.

La Ville d'Anney consomme annuellement **130 000 tonnes équivalent pétrole** et émet **305 000 tonnes équivalent CO₂** répartis comme suit :



* UTCF = Utilisation des terres, leurs changements et la forêt

Un engagement commun pour tous

La Ville d'Anney, partant de ce constat, décide de s'engager à diminuer ses émissions de GES produites par son patrimoine et ses services et les consommations d'énergies nécessaires à ses activités.

À l'échelle de la commune, la Ville d'Anney encourage ses partenaires locaux associatifs, socio-économiques et institutionnels ainsi que la société civile et les Annéciens à se mobiliser pour participer à cet effort conjoint de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommations énergétiques.

Les signataires de « S'unir pour le climat » seront représentés au sein du **club climat**, une instance consultative et d'échanges qui permettra de mettre en mouvement toutes les forces vives de notre Ville.

